



© Ville de Blois, N. Wietrich

## 500 ans de Renaissance

Avec la Région Centre-Val de Loire, Blois célèbre « 500 ans de Renaissance » par une programmation culturelle foisonnante.

[← Programme complet](#)

### Culture & tourisme

- Actualités
- Pass
- Château royal
- Maison de la magie
- Fondation du doute
- Mur de Ben
- Maison de la bd
- Musées
- Structures culturelles
- Visites & balades
- Tourisme d'affaires
- Cinéma
- Grands événements
- Bibliothèques et multimédia
- Enseignements artistiques
- Escalier Denis-Papin
- Office de Tourisme
- Visit'Blois

Mardi 25 juin 2019

Min 0° Max 0°

Accueil > Culture & tourisme > « Photographie-moi un nuage »

### Jeu-concours : « Photographie-moi un nuage »

Du 10 au 29 octobre 2017, la Ville organise un jeu concours photo pour célébrer l'escalier Denis Papin et l'exposition *More Than 100 Skies* du forgeron de nuages Geoffrey Hendricks à [la Fondation du doute](#).

Quatre catégories de photos de l'escalier vous sont proposées :

- la plus drôle ;
- la plus esthétique ;
- la plus épique ;
- et la plus insolite.

### Comment participer ?

Jusqu'au 29 octobre, prenez une ou plusieurs photo correspondant à la ou les catégories de votre choix, puis envoyez le résultat à la Ville ; soit en utilisant [le formulaire en ligne](#) (une photo par envoi), soit par message privé sur les réseaux sociaux de la Ville ([Facebook](#), [Twitter](#) ou [Instagram](#)). N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées (prénom, nom, adresse électronique, postale et catégorie(s) choisie(s)). Notez que la participation implique l'acceptation du règlement ci-dessous.

### Comment les photos seront-elles sélectionnées ?

La Ville publiera sur ses réseaux sociaux les photos respectant le règlement ci-dessous. Les internautes pourront apposer une « mention j'aime » sur les photographies proposées, du 30 octobre au 2 novembre 2017 à minuit. Dans chaque catégorie, la photo qui aura recueilli le plus grand nombre de mentions j'aime de la part des internautes sera primée au titre du « prix du public ».

### Y a-t-il quelque chose à gagner pour les photographes ?

Démarches en ligne

Participer

AGENDA des sorties

Les essentiels

- Les numéros d'urgence
- L'annuaire de ma Mairie
- Horaires équipements culturels/touristiques
- Service d'intervention rapide (Sir)
- Annuaire des associations
- Grands projets
- Photothèque
- Vidéotheque
- Travaux en direct
- Stationnement
- La Ville recrute
- Marchés publics
- Agglopolys



ESPACE  
FAMILLE



Carte  
interactive

Blois mag

Jun 2019  
Blois mag / numéro 154



>> [Tous les numéros](#)

Vos quartiers



Bien sûr ! Les photographes dont le cliché a été désigné gagnant dans sa catégorie remporteront un panier de [produits b-blois](#) et deux entrées à une visite insolite du [Château royal de Blois](#) d'une durée de deux heures (4 ou 5 novembre). Les résultats seront communiqués dès le 3 novembre 2017 ici-même et sur les réseaux sociaux de la Ville.

Bonne chance à toutes et tous et amusez-vous bien !

Envoyez votre photo sur : [blois.fr](#) ou en message privé sur [Facebook](#), [Twitter](#) ou [Instagram](#)

## Règlement

- Les photographies doivent être au format JPG et d'un poids maximum de 2 Mo ;
- les photographies doivent être libres de droit ou sous une licence autorisant la réutilisation, avec un crédit photo si vous le souhaitez ;
- si des personnes figurent sur les photographies, elles doivent avoir signé au préalable une autorisation de droit à l'image stipulant l'acceptation de diffusion de ces photographies par la Ville ;
- les photographies ne doivent pas porter atteinte, d'une quelconque manière, à toute personne ni constituer un outrage aux bonnes mœurs, une incitation à la réalisation de certains crimes ou de délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence. De même, les photographies de personnes nues ou en partie dénudées ne sont pas autorisées ;
- les photographies feront l'objet d'une modération et sélection si nécessaire au préalable par la Ville de Blois ;
- et en vous inscrivant au concours, vous acceptez que votre photographie puisse être diffusée et exploitée librement sur les supports numériques de la Ville : ce site web [blois.fr](#), [la page Facebook](#), [le compte Twitter](#) et [la page Instagram](#).

Office de tourisme

Vente aux enchères

Newsletter  
>> [S'abonner](#)

Uisit'  
Blois  
>> [Téléchargez  
l'application](#)

Ouvrir le plan du site ▼

[fermer](#)

[Vigilance météo orange : période de canicule](#)

Ville de Blois - Hôtel de Ville - 9 place Saint Louis - 41000 Blois - Tél. 02 54 44 50 50 - Fax. 02 54 74 23 69 - [Crédits et mentions légales](#) - [Contact](#)